



**AVIS D'APPLICATION DES MESURES
RELATIVEMENT À LA LOI SUR LA RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE
IN THE MATTER OF THE CANADIAN ENERGY REGULATOR ACT,**


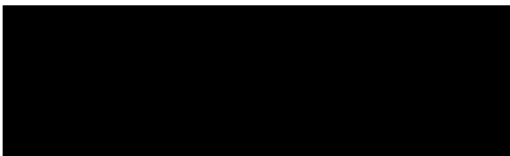
L'inspecteur de la Régie de l'énergie du Canada soussigné avise par les présentes :

Westcoast Energy Limited Partnership que la situation dangereuse ou comportant des risques décrite dans l'ordonnance SN-001-2025 a été corrigée d'une manière jugée satisfaisante par l'inspecteur.

Par conséquent,

- les travaux peuvent reprendre et/ou

- les mesures précisées dans l'ordonnance ont été prises.

Inspecteur	Le 26 février 2026	
	Date	
		
	Numéro de désignation de l'inspecteur	Signature
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210, Calgary (Alberta) T2R 0A8		